

FINANCE DURABLE

UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES ACTEURS ET PRODUITS FINANCIERS



CONTEXTE

Depuis la publication de son plan d'action, l'Union européenne s'est positionnée comme leader de la finance durable dans l'objectif de réorienter les capitaux privés vers des investissements alignés avec l'accord de Paris et répondant aux enjeux environnementaux et sociaux.

Le cadre réglementaire applicable à la finance durable s'est considérablement renforcé : de l'établissement de la taxonomie à la standardisation des green bonds en passant par les obligations de transparence, tous les produits et acteurs bancaires et financiers sont concernés.

OBJECTIFS

- Comprendre les objectifs du nouveau cadre européen en matière de finance durable
- Comprendre l'impact des nouvelles réglementations sur les produits bancaires ou financiers (bonds, fonds, produits dérivés, prêts, gestion sous mandat...)
- Anticiper les futures évolutions réglementaires
- Appréhender les enjeux de la donnée extra-financière

PUBLIC

- Juristes
- Collaborateurs de département Responsabilité Sociale et Environnement (RSE)
- Compliance officer
- Et de façon générale tous les collaborateurs amenés à travailler sur de sujets en lien avec la RSE ou la finance durable

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. UN CHANGEMENT DE PARADIGME : DE LA SOFT LAW À LA HARD LAW

2. LE PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE : RÉALISATIONS ET PERSPECTIVES

3. COMPRENDRE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

- 3.1 Les concepts clés
- 3.2 Quelles applications pour la taxonomie ?

4. LES NOUVELLES OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE

- 4.1 Les enjeux de la donnée extra-financière dans le cadre de la NFRD
- 4.2 Les obligations de transparence propres aux acteurs financiers
- 4.3 Présentation du règlement SFDR
- 4.4 Les enjeux de la mise en œuvre

5. ADAPTATION DES PRODUITS BANCAIRES ET FINANCIERS OU LABELLISATION

- 5.1 L'exemple des *green bonds standards*
- 5.2 Le futur des produits finance durable

6. LES DÉFIS DE LA DISTRIBUTION DES PRODUITS FINANCIERS (RÉVISION DE MIFID, IDD)

VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique et exercices d'application
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATRICES

Laurence Thébault est *Head of Global Regulatory Risk & Advisory* au sein de BNP Paribas.



Valérie Prou est *Senior Legal Counsel* au sein de BNP Paribas.

